



MAISON
POUR
LADANSE

ÉNERGIE
COLLECTIVE. SYNERGIE
CRÉATIVE.

TARIFICATION 2023-2024

En vigueur du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

LOCATION D'UN STUDIO (Taux horaire, taxes en sus)

		Avec éclairage de scène
Studio A - Desjardins (28 x 40 // 1 476 pi2 // hauteur : 13 pi) Salle de spectacle, rez-de-chaussé, tapis de danse noir, murs noirs	44 \$	48 \$
Studio B (35 x 28 // 980 pi2) Rez-de-chaussé, plancher de bois	35 \$	39 \$
Studio C (47 x 40 // 1 880 pi2) 1 ^{er} étage, tapis de danse gris, miroirs, murs blancs, matériel d'entraînement	44 \$	N/A
Studio D (44 x 40 // 1 760 pi2 // hauteur : 13 pi) 2 ^e étage, tapis de danse noir, murs noirs	44 \$	48 \$
Studio E (34 x 28 // 952 pi2) 2 ^e étage, tapis de danse gris, miroirs, murs blancs	35 \$	N/A
Studio F (37 x 28 // 1 036 pi2) 2 ^e étage, plancher de bois, miroirs, murs blancs, matériel d'entraînement	35 \$	N/A

TAUX PRÉFÉRENTIELS (Rabais sur le tarif régulier / Applicable du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30)

★ RECHERCHE – CRÉATION – RÉPÉTITION

ARTISTES EN DANSE** – lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30

- Non-adhérent-es (artistes professionnel-les ou amateur-trices) 50 %
 - Adhérent-es 60 %
 - Adhérent-es de la relève (des conditions s'appliquent) 85 %
- Possible grâce à à l'Entente de développement culturel entre le gouvernement du Québec et la Ville de Québec

ARTISTES D'UNE AUTRE DISCIPLINE** – lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 40 %

** Tarif résidence disponible pour les artistes professionnel-les min. 5 jours consécutifs – avec ou sans technique

★ ENSEIGNEMENT – FORMATION – SESSION DE COURS

Location de 15h et +. Des conditions supplémentaires s'appliquent. 20 %

REPRÉSENTATION (Taux quotidien, taxes en sus)

	Montage / Démontrage	Répétition	Représentation
Studio A - Desjardins	250,00 \$	Selon votre statut	375,00 \$
Studio B	250,00 \$	Selon votre statut	375,00 \$



MAISON
POUR
LADANSE

ÉNERGIE
COLLECTIVE. SYNERGIE
CRÉATIVE.

TARIFICATION 2023-2024

En vigueur du 1^{er} juillet 2023 au 30 juin 2024

TECHNICIEN·NE

- ★ **SERVICES AU TARIF HORAIRE** – Montage, démontage, accompagnement, régie de salle // Minimum 4 h
 - 1^{er} technicien (chef-fe technicien-ne, directeur·trice technique de la Maison pour la danse) 36 \$ / h
 - 2^e technicien-ne 33 \$ / h
- ★ **APPEL DE SPECTACLE** – Manipulation sonore et/ou éclairage durant une représentation ou un événement 200 \$

TAUX PRÉFÉRENTIELS pour artistes en danse, artistes d'une autre discipline et OBNL

- ★ **SERVICES AU TARIF HORAIRE** – Montage, démontage, accompagnement, régie de salle // Minimum 4 h
 - 1^{er} technicien-ne (chef-fe technicien-ne, directeur·trice technique de la Maison pour la danse) 32 \$ / h
 - 2^e technicien-ne 28 \$ / h
- ★ **APPEL DE SPECTACLE** – Manipulation sonore et/ou éclairage durant une représentation ou un événement 175 \$

ÉVÉNEMENT

Aucun événement privé n'est autorisé (anniversaire, mariage, shower, etc.).

Communiquez avec notre équipe pour une évaluation en indiquant les informations suivantes :

- Coordonnées complètes du signataire du contrat (nom de la compagnie, adresse postale, courriel et téléphone);
- Pour OBNL : fournir le numéro de charité;
- Date(s) et heures de location (incluant le montage, le démontage, arrivée et départ des participant·es attendu·es);
- Formule envisagée et brève description de l'événement (horaire, service ou vente d'alcool et/ou de nourriture, tarif(s) d'entrée, musicien·nes sur place, etc.);
- Nombre de participant·es attendu·es;
- Équipement requis : micro (micro-casque ou bâton), éclairage, projecteur et écran géant, moniteur, boule disco, plate-forme, tables, chaises, etc.
- S'il y a lieu, joindre le devis technique à la demande.

Consultez la Politique d'utilisation des espaces et des services sur le [site de la Maison pour la danse](https://www.maisonpourladanse.ca).

Contact : studio@maisonpourladanse.ca // 418.476.5013 poste 309